

Conditions Générales d'Utilisation

En utilisant l'application Enedis-Connect, vous acceptez, dans leur intégralité, l'ensemble des conditions mentionnées ci-après.

Article 1 : Définition

Les mots et expressions ci-après au singulier ou au pluriel ont, dans le cadre des conditions générales d'utilisation la signification suivante :

Application : le service informatique utilisable depuis le Terminal de l'Utilisateur, dénommé « Enedis-Connect » à la date des présentes, permet de bénéficier immédiatement et gratuitement des Services proposés.

CGU : les présentes conditions générales d'utilisation et leurs éventuelles modifications futures, dans la version applicable à l'Utilisateur.

Service : désigne toute fonctionnalité proposée à l'Utilisateur par le biais de l'Application, tel que le formulaire et le suivi de demande de raccordement / modification ou suppression de raccordement. Cette énumération n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer lors des mises à jour de l'Application.

Terminal : matériel informatique sur lequel l'Utilisateur accède à l'Application.

Utilisateur : désigne toute personne utilisant l'Application.

Article 2 : Objet

Les présentes CGU ont pour objet de définir les droits et obligations d'Enedis et de l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation du Service.

L'Utilisateur reconnaît les accepter sans réserve, du simple fait de l'utilisation de l'Application. Les présentes CGU, prévalent sur toutes autres Conditions d'Utilisation ou clauses contraires mentionnées par l'Utilisateur dans quelque document et sous quelque forme que ce soit. Enedis se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Les conditions applicables sont alors celles en vigueur sur l'Application à la date de son Utilisation. En conséquence, l'Utilisateur est invité à venir consulter l'Application régulièrement afin de se tenir informé des évolutions les plus récentes.

Article 3 : Conditions d'inscription et compte Utilisateur

Pour pouvoir utiliser l'Application, l'Utilisateur devra s'inscrire et créer un compte Utilisateur. Lors de l'ouverture du compte et à titre de condition essentielle et préalable, l'Utilisateur devra impérativement communiquer des informations personnelles relatives, notamment à son identité telles que nom, prénom et adresse électronique. L'utilisation des données à caractère personnel des Utilisateurs est régie par l'article 9 des CGU. Enedis-Connect est accessible à tous types d'utilisateurs, sans restriction. L'Utilisateur est seul responsable de son compte et de l'utilisation qu'il en fait.

Article 4 : Description du Service

Les Services proposés par l'Application ne sont pas énumérés de manière exhaustive. Leurs caractéristiques peuvent évoluer en fonction des évolutions techniques et informatiques et des besoins des Utilisateurs.

L'Application permet à l'Utilisateur de :

- faire une demande de raccordement avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.
- faire une demande de modification ou suppression de raccordement avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA.

- joindre un document ou une photo pour compléter son dossier.
- suivre l'avancement de ses demandes.
- échanger par messagerie intégrée avec Enedis.

Article 5 : Accès à l'Application

L'utilisation de l'Application est réservée à toute personne physique pouvant disposer d'un terminal compatible. L'accès aux Services se fait via l'url de l'Application : <https://connect-racco.enedis.fr>

Article 6 : Engagement de l'Utilisateur

Enedis informe l'Utilisateur de cette Application que l'ensemble des lois et règlements en vigueur sont applicables.

D'une manière générale, l'Utilisateur s'engage à :

- Respecter les termes des présentes CGU ;
- Ne pas entraver le bon fonctionnement de l'Application de quelque manière que ce soit ainsi qu'à ne pas transmettre tout élément susceptible de contenir un virus ou autre élément susceptible de modifier, d'endommager ou d'interférer avec l'Application ;
- S'assurer de ne transmettre à Enedis dans le cadre de l'utilisation de l'Application que des informations exactes qu'il a personnellement vérifiées ;
- S'abstenir de toute utilisation détournée de données personnelles de quiconque et d'une manière générale, de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes y compris protéger l'accès au terminal afin d'éviter l'utilisation de l'Application par des tiers non autorisés.
- S'abstenir de toute utilisation détournée des services et ne pas porter atteinte aux droits des tiers et d'Enedis, notamment en utilisant toute machine, robot ou autre moyen susceptible de modifier, réacheminer, endommager, surcharger l'Application, en utilisant l'application de manière incompatible avec un usage raisonnable ou encore en utilisant l'Application pour transmettre des éléments contraires à l'ordre public et/ou aux bonnes mœurs.
- S'abstenir d'apporter ou faire apporter toute modification à l'Application et aux Services ainsi que dupliquer, reproduire, copier, incorporer, intégrer, réutiliser toute ou partie de l'Application et ses Services.

L'Utilisateur garantit se conformer aux termes des contrats conclus avec des tiers qui seraient applicables pour lui permettre d'utiliser le Service (notamment contrat d'abonnement auprès d'un opérateur).

Article 7 : Droits et obligations d'Enedis

Enedis s'efforcera de maintenir son Application accessible à l'Utilisateur.

Cependant, Enedis pourra restreindre, suspendre ou en supprimer l'accès, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à jour ou pour tout autre raison technique impérieuse.

Enedis peut modifier, suspendre ou migrer l'exploitation de l'Application en tout ou partie.

Article 8 : Conditions tarifaires

Le Service est fourni par Enedis à l'Utilisateur gratuitement. Les frais d'abonnement de téléphonie mobile et de connexion et/ou de téléchargement et d'accès à internet facturés par son opérateur de communications restent à la charge de l'Utilisateur.

Article 9 : Protection des données personnelles

Enedis s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur relatifs à la protection de la vie privée. Le traitement des données personnelles mis en place a pour finalité l'amélioration de la gestion de la relation d'Enedis avec ses clients et la facilitation de la communication entre Enedis et ses clients.

9.1 Traitement des données personnelles

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Enedis en sa qualité de responsable de traitement pour la réalisation de la demande de raccordement ou de la demande de modification de raccordement formulée par l'Utilisateur.

Ces informations sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services internes d'Enedis et aux prestataires ayant signé un contrat avec Enedis pour la réalisation des travaux de raccordement nécessaires au traitement de la demande.

L'Utilisateur peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et également son droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel le concernant. L'Utilisateur peut exercer ses droits par courrier à l'adresse suivante : Tour Enedis – 6ème étage – Direction Clients & Territoires – Service National Consommateurs – 34, place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex. Ce courrier devra être accompagné des nom et prénom, de l'adresse actuelle de l'Utilisateur, de sa référence PDL et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

Conformément à la loi « informatique et libertés », l'Utilisateur dispose de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

9.2 Notifications

Enedis communique avec l'Utilisateur par courrier électronique, par publication sur le site internet Enedis-Connect, par sms, par courrier postal, et à travers des notifications affichées depuis l'application.

9.3 Divulgence

Dans le cadre de l'application des règles du marché de l'électricité, Enedis transmet l'ensemble des informations communiquées par l'Utilisateur au fournisseur d'électricité qu'il a choisi.

Enedis peut être amené à divulguer des données de l'Utilisateur si la loi l'exige ou sur requête judiciaire, ou dans le cadre de toute procédure légale :

- pour enquêter, prévenir ou agir en cas d'activités illégales avérées ou suspectées, ou pour assister des organisations gouvernementales ;
- pour se défendre contre toute réclamation ou allégation de tiers ou pour protéger la sécurité et l'intégrité du site internet ;
- pour exercer ou protéger les droits, la propriété ou la sécurité d'Enedis, de ses salariés ou d'autres personnes.

Article 10 : Propriété intellectuelle

Sauf disposition contraire, toutes les informations ou documents contenus sur l'Application sont soit la propriété d'Enedis, soit font l'objet d'un droit d'utilisation, d'exploitation et de reproduction au bénéfice d'Enedis. Ces éléments sont soumis à la législation protégeant le droit d'auteur. Par conséquent, sous réserve des termes de l'article 4 relatif aux Services, aucune licence ni aucun autre droit sauf celui de consulter les informations, n'est conféré à quiconque au regard des droits de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation totale ou partielle du contenu de l'Application, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit, est interdite.

Toute exploitation non autorisée de l'Application ou de son contenu et des informations qui y sont divulguées engagerait la responsabilité de l'Utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Il en est de même des bases de données qui sont protégées par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la Directive européenne 96/9/CE du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. A ce titre toute reproduction ou extraction engagerait la responsabilité de l'Utilisateur.

La marque et le logo d'Enedis sont des marques déposées.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de cette marque et du logo, seuls ou intégrés à d'autres éléments, sans l'autorisation expresse et préalable d'Enedis, est prohibée et engagerait la responsabilité de l'Utilisateur au sens des articles L.713-2 et L.713-3 du Code de la propriété intellectuelle.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur souhaiterait utiliser du contenu de l'application (texte, image...), il s'engage à requérir l'autorisation préalable et écrite d'Enedis en écrivant à l'adresse suivante :

Enedis
Direction Clients et Territoires
Tour Enedis – 34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

Article 11 : Dispositions générales

11.1 Force majeure

Enedis ne sera pas tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux dispositions des CGU, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution résulte d'un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des juridictions françaises.

11.2 Nullité partielle

Toutes dispositions des Conditions d'Utilisation, qui viendraient à être déclarées nulles ou illicites par un juge compétent seront privées d'effet. La nullité d'une telle disposition ne saurait porter atteinte aux autres dispositions des Conditions d'Utilisation, ni affecter leur validité dans leur ensemble ou leur effet juridique.

11.3 Loi applicable

Les présentes CGU sont soumises à la loi française.

11.4 Compétences juridictionnelles

En cas de litige relatif à la formation, l'interprétation ou l'exécution des CGU et à défaut de règlement amiable, Enedis et l'Utilisateur donnent compétence expresse et exclusive au Tribunal de Grande Instance de Paris, nonobstant la pluralité de défendeurs ou d'action en référé, ou d'appel en garantie ou encore de demande de mesure conservatoire, sauf en cas d'application de l'article L.141-5 du Code de la consommation.

11.5 Modification

Enedis se réserve le droit de modifier à tout moment tout ou partie des CGU, qu'il publiera via l'Application. L'Utilisateur est invité à prendre connaissance des modifications avec attention.

Si l'Utilisateur continue à utiliser l'Application après les modifications, Enedis considère qu'il fait une acceptation tacite des modifications.

Si l'Utilisateur a des objections à propos des modifications apportées aux CGU, il peut demander la suppression de son compte.